



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-87563>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-87563**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE NIEPPE

Correspondant : SANDRA Marie, Maire

Adresse : 249 Place du Général de Gaulle, 59850 NIEPPE

Coordonnées :

Téléphone : +33 320388011

Télécopieur : +33 320930624

Courriel : marie.sandra@ville-nieppe.fr

Adresse internet : <http://www.nieppe.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://ville-nieppe.e-marchespublics.com>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Balayage des fils d'eau de la commune

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix noté sur 20 points : 40%
- Valeur technique notée sur 20 points : 60%

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : NICOLLIN SAS

Contact : ROUQUETTE MAGUELONNE

Adresse : ZA DU CARREAU DE LA FOSSE N° 7 / 69 - BOULEVARD HENRI MARTEL, 62210
AVION

Coordonnées :

Téléphone : +33 472890560

Télécopieur : +33 321130255

Courriel : m.rouquette@groupenicollin.com

Montant (H.T.) : 68564.80 euros

Offre la plus basse (H.T.) : 0.00 euros

Offre la plus élevée (H.T.) : 0.00 euros

Sous-traitance : Non

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 04/07/2025

Nombre de participants étrangers : 68564.80 euros

Autres informations : Quantité maximum de commande (Marché initial "Balayage des fils d'eau de la commune ") : le montant maximum de commande est de 6.000,00 euros HT par an.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/07/2025